

Annexe 10

Bilan régional des ACT Hébergements¹

2023 :

Ile-de-France

(Mis à jour le 7 novembre 2024)

% de femmes parmi les résidents	% de résidents célibataires	% de résidents avec comorbidités ²	% de résidents avec une toxicomanie ³
% de résidents âgés de plus de 45 ans	% de résidents sans revenus à l'entrée	% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	% de résidents dépendants à l'alcool ⁴
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	% de sortants en emploi
% résidents avec accompagnants	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M-10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

² Hors addictions, alcool et handicaps

³ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

Table des matières

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	3
2/ Equipe salariale	5
3/ Les candidatures.....	6
4/ Profil social des résidents.....	9
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	12
6/ Pathologies des résidents.....	14

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

75 – Paris : AURORE, BASILIADE, CORDIA, FONDATION COGNACQ-JAY, FONDATION DIACONESSES DE REUILLY, FONDATION MAISON DES CHAMPS, MAAVAR (ACT psy), OPPELIA, FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG, GROUPE SOS Solidarités (2 sites), SAMUSOCIAL de Paris (ACT tuberculose)

77 – Seine-et-Marne : EMPREINTES, EQUALIS

78 – Yvelines : OSIRIS VAL DE SEINE, LA SAUVEGARDE DES YVELINES,

91 – Essonne : DIAGONALE, AURORE (ACT périnatalité)

92 – Hauts-de-Seine : ALTAÏR, CASP ARAPEJ 92, INITIATIVES, OPPELIA, REP - RELAIS ENFANTS PARENTS

93 – Seine-Saint-Denis : AURORE, CITÉS CARITAS, EMMAÛS ALTERNATIVES, MAAVAR, GROUPE SOS Solidarités (1 site + ACT pédiatrique 93)

94 – Val-de-Marne : FONDATION MAISON DES CHAMPS, GROUPE SOS Solidarités

95 – Val d'Oise: AURORE, MAAVAR, OPPELIA

Nombre de structures	34
Nombre de places autorisées / installées	1092 / 1045
Nombre moyen de places par structure	32,1
Nombre de candidatures	3677
Nombre de résidents présents dans l'année	1211
Nombre d'admissions	249 (21% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	236

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	53%
% de places en semi-collectif	43%
% de places en collectif	4%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	82%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	59%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	44%
3 à 6 mois	35%
6 mois à 1 an	21%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,327
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 17%

Direction	14%
Services administratifs et techniques	17%
Equipe de soin	26%
Equipe socio-éducative	42%
Animation et Autre	2%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	90%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	90%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	93%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	53%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	90%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	27%

Tableau 7 : Équipe salariale⁵

⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	3677
Nombre moyen de candidatures par structure	108,1
Admissions	249
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	6,8% (1 admission pour 14,8 candidatures)
Candidatures refusées	3428
% de candidatures refusées	93,2%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	48%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	6%
En raison de conduites addictives	2%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Hors critères médicaux	18%
Possède déjà un logement autonome	0,5%
Une coordination médicale est déjà en place	1%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	5%
Total	38%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	3%
Dossier incomplet	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	2%
Total	9%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	0,1%
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ⁶	2%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	0,4%
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁷	0,5%
Autre : hors critère d'âge ⁸	0,5%
Autre : décès	0,5%
Autre / Non renseigné	0,5%
Total	6%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

⁶ Pour rappel, le dispositif est national

⁷ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁸ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	61%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	9%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	3%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	1%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	5%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	2%
ACT d'un autre gestionnaire	1%
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	4%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	1%
Services sociaux municipaux/départementaux	3%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	5%
Association d'aide aux malades	2%
Autre établissement au service de l'association ou du service	1%
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	0,3%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	2%
Services spécialisés : prostitution...	0,3%
Autres	0,3%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	52%	62%	29%
Femmes	41%	35%	44%
Transgenres/intersexes	1%	0,2%	-
Mineurs	6%	3%	28%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	6%	
18-45 ans	51%	
46-60 ans	34%	> 45 ans : 43%
> 60 ans	9%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	87%
En couple	13%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	10%
Nombre total d'accompagnants	289
% d'accompagnants mineurs	61%
% de résidents avec un ou des accompagnants	15%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	4%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	27%
Suspension de peine pour raison médicale	7%
Sortie de prison (libération)	66%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	89%	96%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	11%	4%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection complémentaire	69%	92%
Ne bénéficient pas d'une protection complémentaire	31%	8%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient de la reconnaissance ALD	63%	85%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁹	8%	29%
Scolarisé ou en formation	5%	8%
Demandeur d'emploi	9%	9%
Retraite ou préretraite	1%	3%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	9%	16%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	68%	35%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

⁹ Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	12%	30%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	36%	54%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	0,3%	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	51%	16%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	4%	Originaire du département	53%
Hébergement provisoire	76%	Originaire d'un autre département de la région	43%
Sans hébergement	20%	Originaire d'une autre région	3%
		Sans domiciliation	2%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

Solutions d'hébergement durables (76%)	Logement autonome avec bail direct	66%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	2%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	7%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	0,5%
	Centre de formation	-
Solutions d'hébergement provisoires	Famille d'accueil	-
	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	4%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	1%
	LHSS	-
	Autre ACT	4%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	0,5%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	2%
	Hôpital psychiatrique	-
Famille d'accueil thérapeutique	-	
Autres	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	3%
	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	2%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	3%
	Sans solution	-
	Non renseigné	5%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

2% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	6%
Exclusion	8%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	4%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	19%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	13%
6-12 mois	8%
12-18 mois	12%
18-24 mois	9%
> 2 ans	59%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ¹⁰ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	40,5 mois
Taux d'occupation	92%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁰ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	22%	30%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	25%	18%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	6%	12%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	5%	7%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	5%	4%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	5%	4%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	3%	4%
Hépatite B ou C	2%	3%
Addictions	3%	2%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	2%
Suites de transplantation d'organe	0,5%	2%
Cirrhoses	2%	1%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	1%	1%
Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé	1%	1%
Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodémie systémique	1%	1%
Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	1%	1%
Accident vasculaire cérébral invalidant	2%	0,6%
Tuberculose active, lèpre	1%	0,3%
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	1%	0,1%
Autres	11%	6%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	45%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	58%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	30%	2%	32%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	18%	3%	21%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	4%	13%	17%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	7%	9%	16%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	4%	12%	16%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	12%	3%	15%
Hépatite B ou C	3%	7%	10%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	2%	4%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	40%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	12%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	9%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	10%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	11%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	6%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	3%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	1%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT¹¹

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	5%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	20%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	9%
Pharmacien, pharmacien à domicile	24%
Kinésithérapeute	12%
Diététicien	5%
Ophtalmologue, opticien	13%
Pédicure, podologue	4%
Dentiste, orthodontiste	12%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	7%
Médecin traitant	28%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	7%
Psychiatre	5%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	8%
Autres médecins spécialistes (soins)	21%
CAARUD, service addictologie...	5%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

¹¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	16%
Accès à la formation/alphabétisation	10%
Juriste, avocat	10%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	2%
Tutelle, curatelle	2%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins